

PARLEMENT WALLON

SESSION 2025-2026

15 JUILLET 2026

PROJET DE DÉCRET

**modifiant le Code forestier en ce qui concerne
la prise en compte des phénomènes sanitaires forestiers ***

AMENDEMENT

proposé après approbation du rapport

par

M. Mockel, Mme Linard et M. Hazée

PROJET DE DÉCRET

**modifiant le Code forestier en ce qui concerne
la prise en compte des phénomènes sanitaires forestiers**

AMENDEMENT

Dans l'article 51/3, §2, alinéa 1^{er}, 2^o, du Code forestier, *sub* article 10 du projet de décret modifiant le Code forestier en ce qui concerne la prise en compte des phénomènes sanitaires forestiers, les mots « et assorties de conditions d'exploitation effectives pour les articles 78, 79, 80, 83 et 85 : protection des sols, fenêtres météorologiques et interdiction d'extraction sur sols détrempés » sont insérés après les mots « articles 38 et 42 ».

JUSTIFICATION

L'accélération des récoltes, sans encadrement des conditions d'exploitation, peut dégrader les sols et la gestion de la crise du scolyte du hêtre l'a montré. Il convient donc d'assortir les dérogations aux articles 78 à 85 afin de garantir une protection des sols, y compris en période de crise.

F. MOCKEL

B. LINARD

S. HAZÉE